Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 035-213502057-20260330-2026_21-DE

Département Ille-Et-Vilaine
Commune de Noyal Sous Bazouges

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/03/2026

Date de la convocation
25/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	11

Vote
A l'unanimité
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 01/04/2026

L'an 2026, le 30 Mars à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Noyal Sous Bazouges dûment convoqué s'est réuni en session publique ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MALLET Bertrand, Maire.

Présents : M. MALLET Bertrand, Maire,
Mmes : BAZILLE Sandra, BOBON Christelle, BOUGERE Cindy, MAGAUD PERNOT Roxanne,

MM : EON Jean-Yves, MAILLARD Jean-Charles, PRESSET Jean-Baptiste, THÉBAULT Fabrice

Excusés et représentés :
SAVINEL Fanny donne pouvoir à MAGAUD PERNOT Roxanne
MARIAU Noël donne pouvoir à MALLET Bertrand

Secrétaire de séance : MAGAUD PERNOT Roxanne

2026/21 – Aménagement du bourg : avenant n°2 de l'entreprise MARC SA (lot n°1)

Dans le cadre des travaux de requalification de deux espaces communaux en centre-bourg, il est nécessaire de procéder à une modification des prestations suivantes :

→ **Avenant n° 2** - Lot n° 1 : MARC SA
- Rehaussement d'une chambre et purge pour empierrement, scellement potelets bois = + 1 700,00€ HT soit 2 040,00€ TTC

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant n°2 de l'entreprise MARC SA pour le lot n°1 à hauteur de 1 700,00€ HT soit 2 040,00€ TTC,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant présenté et tout document s'y rattachant,
- **INSCRIT** au budget les crédits nécessaires.

Secrétaire de séance :
Roxanne MAGAUD PERNOT

Pour copie conforme :
Le Maire, Bertrand MALLET